

Plein air et accessibilité en France

Par Alexandra Gilbert¹

Un stage de recherche de 11 semaines en France, chapeauté par Frédéric Reichhart, maître de conférences en sociologie à l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche Handicap et besoins éducatifs particuliers (INSHEA), a permis de documenter les conditions favorables au développement d'activités de plein air accessibles auprès des professionnels du secteur et des associations de pratique. De Lille à Nice en passant par Strasbourg, ce stage a été une occasion d'en apprendre davantage sur les initiatives françaises en matière d'accessibilité à la nature, tout en permettant de s'interroger sur les possibilités d'accroître cette accessibilité au Québec.

Ce stage s'est effectué dans le cadre d'un projet de maîtrise en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Comme le signalaient l'étude de la Chaire de tourisme Transat² ainsi que l'avis du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur *Au Québec, on bouge en plein air*³, les activités de plein air sont de plus en plus pratiquées dans notre province. On a pu voir aussi de nouvelles initiatives d'activités de plein air adaptées aux personnes ayant des limitations. On peut mentionner l'implantation d'une offre de camping accessible dans les Sépaq, la mise à disposition d'équipements adaptés à Victoriaville, tels que des vélos, un kayak et une Joëlette, ou encore la Grande tournée de plein air accessible de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH). Cependant, il reste beaucoup à faire pour développer l'accès des personnes avec des limitations aux nombreux sites de plein air.

Plusieurs approches inspirantes en ce sens ont été mises en œuvre en

France. C'est pourquoi un stage de recherche s'y est effectué afin de répertorier et mieux comprendre les initiatives françaises visant l'accessibilité au plein air, plus particulièrement à la randonnée pédestre, et de saisir les conditions de développement de telles offres.

La figure 1 présente les objectifs de stage.

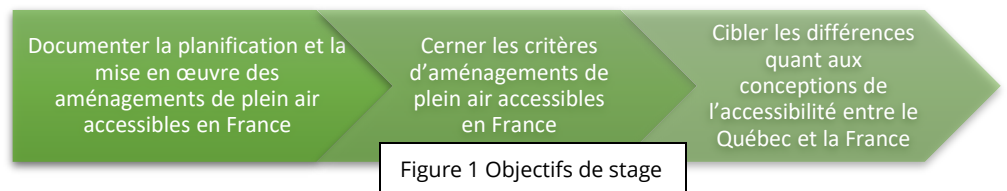


Figure 1 Objectifs de stage

Contexte de l'accessibilité en France

Le stage a permis de cerner certains incitatifs qui peuvent pousser les prestataires d'activités de plein air à développer des activités accessibles. D'abord, la Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des

personnes handicapées⁴, communément appelée Loi de 2005, encadre, entre autres, l'accueil des personnes handicapées, notamment par la création de maisons départementales des personnes handicapées dans chaque département (les départements équivalent à nos régions, à la

différence majeure qu'ils ont des pouvoirs législatifs). Cette loi prévoit que dix ans après son adoption, les établissements recevant des fonds publics et étant desservis par des transports collectifs soient accessibles. Il en va ainsi des parcs régionaux, nationaux et patrimoniaux qui offrent des activités de plein air.

En outre, *la France possède un label, Tourisme et handicaps⁵, qui constitue une garantie de normes minimales d'accessibilité et d'accueil. Ce label certifie que chaque site auquel il est décerné respecte une cinquantaine de normes considérées comme incontournables*

notamment en matière d'accueil du public, de stationnement, de cheminements et d'accès, de téléphone, de sanitaires et de sécurité, et ce, pour différentes limitations (motrices, visuelles, auditives, mentales). Pour les lieux qui offrent des activités de randonnée pédestre, 13 normes spécifiques s'ajoutent.

Par ailleurs, la Fédération Française Handisport⁶ encadre la pratique de certaines activités de plein air adaptées, soutient les associations de pratique ainsi que la compétition professionnelle de sport de nature adapté.

Contexte du plein air en France

Comme la valeur accordée aux activités de plein air et aux lieux de pratique diffère d'un pays à l'autre et que cette valeur peut influencer la mise à disposition de la nature pour tous, il était important de comprendre comment s'organise la pratique d'activités de plein air en France.

Le stage a d'abord permis de constater que, en termes de milieux de proximité, les parcs naturels régionaux sont au premier plan. Au nombre de 51, ce sont des espaces protégés qui visent à valoriser les paysages, le patrimoine culturel et les milieux naturels. Ils se situent

dans des territoires ruraux habités avec un fort potentiel patrimonial où des efforts de préservation sont mis en œuvre⁷.

Les Français peuvent aussi pratiquer certaines activités de plein air, notamment la randonnée, dans les forêts domaniales. Ces espaces protégés par l'État sont gérés et aménagés par l'Office National des Forêts (ONF). L'ONF dénombre 1317 forêts domaniales dans l'ensemble du pays. L'ONF a développé un service d'aménagement et de développement de mobilier accessible⁸⁻⁹.

La France compte également huit parcs nationaux, aussi considérés comme des espaces protégés, où certains aménagements permettent de pratiquer de nombreuses activités de plein air.

Au chapitre de la randonnée, la Fédération Française de la Randonnée pédestre¹⁰ a conçu différents programmes que les clubs de marche mettent en œuvre, comme Jeune et rando ou Rando Challenge. Elle accompagne des associations et des clubs, et offre des formations pour devenir animateur de randonnée. Un animateur de randonnée peut organiser et encadrer des randonnées d'une ou de plusieurs journées selon son niveau de formation¹¹.

Pour accompagner des gens en moyenne et haute montagne contre rémunération, il est obligatoire d'avoir un diplôme d'État d'alpinisme – accompagnateur en moyenne ou haute montagne¹². Les accompagnateurs sont formés pour encadrer les randonneurs et même exercer un rôle pédagogique

auprès d'eux. Ils offrent des informations d'interprétation sur la faune, la flore, le paysage et le patrimoine. Une grande place est accordée à la sécurité et à l'interprétation de la nature.

À la différence du Québec, la France possède de nombreux grands espaces protégés où il est possible de faire du plein air, mais très peu d'espaces verts de proximité comme des parcs de quartier. Les efforts des guides encouragent cependant la découverte de la nature et favorisent le renforcement du lien avec celle-ci.

Plein air accessible en France

Le programme du stage de recherche incluait 10 entretiens auprès de quatre associations de pratique et de six organisations (instances départementales ou nationales) de même que six visites de sites offrant des activités de plein air accessibles. Ces entretiens ont permis de dresser un portrait du développement de l'offre de plein air accessible en France. La figure 2, page suivante, présente sommairement la nature des instances considérées.

La recension des pratiques inclusives dans le domaine du plein air en France permet de constater l'importance du milieu associatif, à savoir les associations de pratique en plein air. Les associations rencontrées se concentrent sur des actions locales et régionales, à une exception près, à savoir une association qui accueille une clientèle touristique, nationale et internationale.

Chacune des associations compte sur des adhérents dits « valides » pour accompagner les personnes



Figure 2 : Nature des instances considérées dans le cadre du stage

handicapées dans leur pratique. Les partenariats avec les instances publiques sont vitaux pour ces associations, surtout en matière de recrutement et de promotion, mais très peu pour du soutien financier. L'utilisateur-payeur et des commandites ou des dons sont les principales sources de financement.

Les organisations rencontrées ont développé des politiques en matière d'accueil de public avec des limitations, qui se sont traduites en action concrète, soit des aménagements accessibles. Assujetties à la Loi de 2005, ces organisations reçoivent ou gèrent des fonds publics, même si ce n'est pas nécessairement ce qui a motivé leurs démarches. Leurs interventions sont spécifiques à chaque contexte, le point de convergence se trouvant dans l'importance d'un porteur de dossier désigné et engagé dans l'organisation des actions d'accessibilité.

Les visites de sites ont permis de voir différents aménagements accessibles, soit des sentiers aménagés pour améliorer l'accès ou des panneaux d'information conçus selon les normes de lecture accessible. On

a pu constater l'importance d'une vision transversale de l'accessibilité, à savoir des aménagements accessibles tant du côté des points d'intérêt que de celui des aires de repos, ou même concernant l'information préalable et l'animation des activités, notamment celles d'interprétation.

Il s'est avéré que cette conception globale n'était pas la même pour tous les sites. Les plus accessibles et conviviaux étaient les endroits où une vision complète de l'accessibilité était appliquée.

Cependant, chaque site présentait des éléments d'interprétation de la nature détaillés.

La figure 3 permet de constater que les différents sites visités et organisations rencontrées présentent une accessibilité variable.

Quelques exemples Sentier accessible

Une association offre des équipements et de l'accompagnement pour permettre aux personnes ayant des limitations de pratiquer la course en sentier pédestre.

Démarche régionale

Un département a développé une approche qui favorise l'aménagement conçu pour tous, dont des promenades, de différents niveaux de difficulté, ce qui donne à chaque personne avec des limitations le choix d'une pratique qui mobilisera ses potentiels. Le département offre un guide de conception favorisant l'aménagement accessible de même qu'une ressource humaine qui soutient et accompagne les gestionnaires dans leurs démarches.

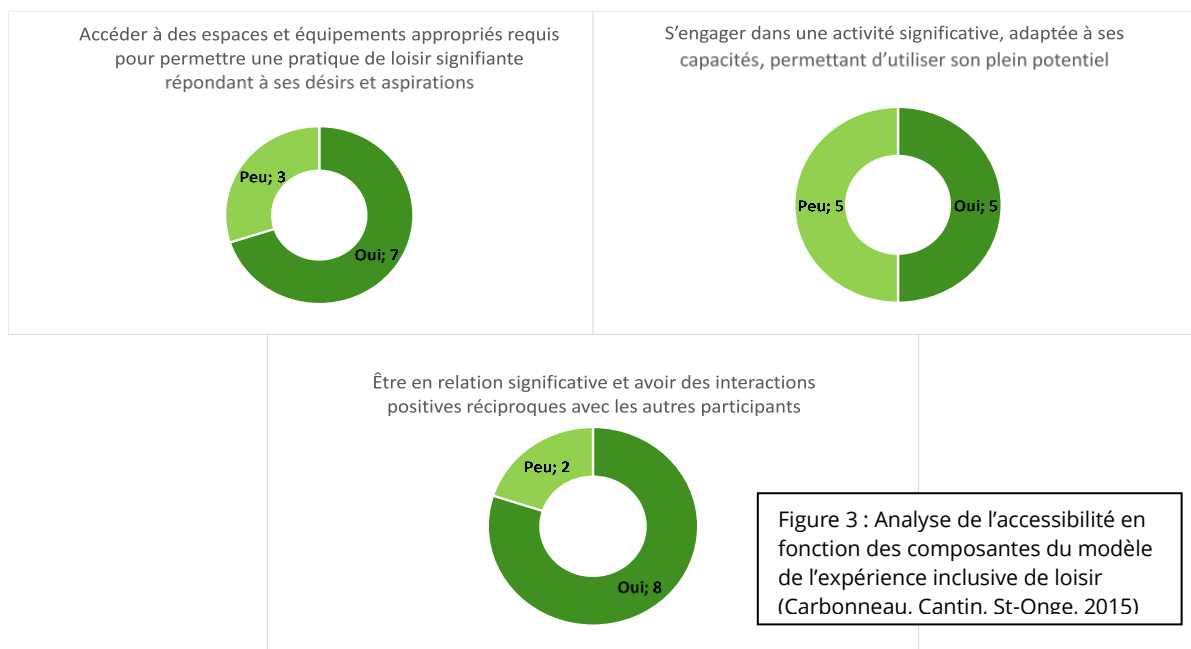


Figure 3 : Analyse de l'accessibilité en fonction des composantes du modèle de l'expérience inclusive de loisir (Carbonneau. Cantin. St-Onge. 2015)

Randonnée partagée

Un parc naturel régional organise des randonnées guidées, en compagnie d'un âne qui donne la cadence, en collaboration avec une association de pratique. Tous les participants ont ainsi la possibilité de s'engager réellement dans une activité qui le met en contact avec la nature et de bien comprendre la nature de ce rapport. Ces activités associent les pratiquants avec et sans limitations. Elles leur permettent de partager leur intérêt commun pour la découverte de la nature.

Aménagement accessible

On a accru l'accessibilité d'une promenade urbaine en mettant l'accent sur différentes activités d'interprétation, tandis qu'on aménageait un autre site par exemple de façon à l'ouvrir à différents publics. Dans ce cas, il est conseillé d'organiser des activités de découverte multiclientèle qui favorisent les interactions positives.

Défis

Ce stage en France a aussi permis de constater certains défis que pose l'organisation d'activités de plein air accessibles. Ces défis sont de l'ordre du recrutement, de la sécurité, de l'unification des pratiques et du développement transversal.

Les associations et organisations ont mentionné que le recrutement de participants s'avérait plutôt ardu. Ce sont souvent les mêmes participants et visiteurs, ou encore les personnes avec des limitations ne croient pas possible de vivre une expérience de plein air.

En matière de sécurité, et bien que les activités soient majoritairement

encadrées par des guides formés, les équipements sont souvent utilisés par des bénévoles qui n'ont pas la formation requise.

Même si plusieurs initiatives ont été déployées afin de rendre la nature plus accessible, bon nombre restent méconnues : leur réputation ne s'étend guère au-delà de la région ou même de la localité où se déroulent les activités.

L'unification des différents acteurs œuvrant dans un même but, soit la mise à disposition de la nature et de ses bienfaits, pourrait favoriser, dans une perspective de coopération, la participation de plus de personnes avec des limitations à des activités de plein air et leur ouvrir davantage de possibilités.

Comme mentionné précédemment, les intervenants n'ont pas tous une vision transversale de l'accessibilité. Il ne suffit pas d'ajouter un stationnement réservé ou d'afficher un message en braille pour qu'un site soit considéré comme accessible. On doit envisager l'expérience de la personne handicapée de A à Z pour concevoir des activités véritablement accessibles.

Quelques exemples

Un département a aménagé un point de vue précédé d'un sentier d'une cinquantaine de mètres, alors que le site compte plusieurs dizaines de kilomètres de sentiers. Même si ce site satisfait à certaines normes de certification, la personne avec des limitations n'a pas vraiment accès à l'ensemble. Il importe donc d'aller au-delà des normes afin de répondre aux désirs

et aspirations de la personne avec des limitations. Pour s'assurer de ne pas réduire les désirs et aspirations du visiteur avec des limitations, il est recommandé de rendre complètement accessibles les sites qui peuvent l'être vraiment. On doit s'interroger : est-ce que tout doit être accessible?

Dans un parc national, on a aménagé un sentier dont une partie seulement est accessible aux personnes avec des limitations. Cette partie ne couvre qu'un kilomètre, ce qui ne permet guère au « client » avec des limitations de valoriser toutes ses capacités. Et en raison d'un manque d'évaluation et de suivi, le sentier n'est plus praticable pour l'instant, ce qui réduit encore plus les chances d'accéder à une expérience significative.

Dans le cas où l'on ne peut aménager qu'une partie de sentier, que ce soit pour des raisons patrimoniales, environnementales ou de rareté des ressources disponibles, on peut proposer des équipements adaptés ou des activités d'interprétation permettant aux personnes avec des limitations de s'engager d'une autre façon dans l'activité. Il serait sage aussi d'annoncer que le tronçon pleinement accessible ne fait qu'un kilomètre. Si un manque d'évaluation et de suivi a mené à la dégradation ou à l'impraticabilité du sentier, c'est peut-être qu'il n'y avait pas de porteur de dossier au sein de l'organisation; l'aménagement peut n'avoir été le résultat que de la volonté politique du moment.

Ainsi, il appert qu'une vision transversale de l'accessibilité est la base de toute approche visant à accroître l'accessibilité à la nature et au plein air.

L'unification des pratiques et le développement d'une offre sécuritaire sont ensuite des éléments préalables à tout projet d'aménagement en cette matière. Finalement, un effort d'information et de sensibilisation des publics de personnes handicapées s'impose pour leur faire connaître toutes les

possibilités qui s'offrent et favoriser le développement d'une pratique de plein air durable.

Quel est l'avenir du plein air accessible au Québec ?

Ce stage en France permet d'entrevoir plusieurs perspectives de développement d'une offre de plein air plus accessible et inclusive au Québec. Qu'il s'agisse d'aménagements, de mobilier, de sentiers, d'interprétation de la nature, d'organisation d'activités de découverte en collaboration avec des partenaires ou de formation

des intervenants, l'expérience française a de quoi nous inspirer. La France a développé une certaine culture de l'accessibilité au plein air ainsi qu'une expertise. Examiner les pratiques françaises non pas pour les copier, mais pour y trouver des principes d'application transférables et les adapter à nos contextes ne peut que contribuer à améliorer l'offre québécoise d'activités de plein air accessibles.

Références

¹ Alexandra Gilbert est étudiante à la maîtrise en loisir, culture et tourisme de l'UQTR. Elle œuvre aussi à l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) comme agent de projet

² Chaire de tourisme Transat – ESG – UQAM. (2017). *Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air.* https://chairedetourisme.uqam.ca/upload/files/%C3%89tude_Plein_air_rapport_final.pdf

³ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (2017). Au Québec on bouge en plein air – avis sur le plein air. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Avis-plein-air.pdf

⁴ Assemblée nationale de France. Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&categorieLien=id>

⁵ Tourisme et handicaps. Les labels. <http://tourisme-handicaps.org/les-labels/>

⁶ Fédération Française HandiSport. Présentation. <http://www.handisport.org/presentation/>

⁷ Parcs naturels régionaux de France. Comprendre les parcs. <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/services/comprendre-les-parcs>

⁸ Office National des Forêts. Nos enjeux, nos valeurs, nos missions. http://www.onf.fr/gestion_durable/sommaire/action_onf/gerer/instrument/20080506-094319-333080/@@index.html

⁹ Office Nationale des Forêts. Gérer les forêts. http://www.onf.fr/onf/sommaire/onf_en_bref/ONF_essentiel/@@index.html

¹⁰ Fédération Française de randonnée. Pratiques de randonnées. https://www.ffrandonnee.fr/_390/pratiques-de-randonnees-pedestres.aspx

¹¹ Fédération Française de randonnée. Présentation. <https://formation.ffrandonnee.fr/html/4/presentation>

¹² Office Nationale d'information sur les enseignements et les professions. Diplôme d'État d'alpinisme – accompagnateur en moyenne ou haute montagne. <http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/Diplome-d-Etat-d-alpinisme-accompagnateur-de-moyenne-montagne>